Projet pédagogique

DIVERTISPORT



Sommaire :

1. Présentation du Foyer d'Animation et de Loisirs

2. Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes : les différents objectifs
 a. Les objectifs de la FOL 74 : le projet éducatif
 b. Les objectifs pédagogiques du DIVERTISPORT

3. Le public visé

4. Le fonctionnement et les conditions d'inscription

5. La sécurité et les aspects réglementaires

6. Les moyens

7. L'évaluation

8. La communication

9. Informations pratiques et contacts

Présentation du Foyer d'Animation et de Loisirs

A. Diagnostic de territoire :

Le Foyer d'Animation et de Loisirs est situé sur la commune de Thônes. La commune de Thônes compte plus de 6 600 habitants et sa situation, limitrophe à sept autres communes permet de développer de nombreuses actions, et de toucher un public large.
Thônes porte des enjeux politiques forts et ambitieux à destination de l'enfance et de la jeunesse.
La vallée de Thônes est surtout connue pour la résistance opposée aux Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale notamment au Plateau des Glières.
L'agriculture représente un secteur numériquement diminué mais son dynamisme économique demeure. L'artisanat et l'industrie sont représentés essentiellement par le travail du bois et de ses dérivés. Quant à l'activité touristique, elle a atteint un niveau élevé avec le développement progressif de l'accueil hivernal, s'ajoutant à une saison d'été fort animée.
Thônes fait partie intégrante de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes qui regroupe 13 communes (Alex, La Balme de Thuy, Le Bouchet Mont Charvin, Les Clefs, La Clusaz,
Dingy Saint Clair, Entremont, Le Grand Bornand, Manigod, Saint Jean de Sixt, Serraval, Thônes et les Villards sur Thônes). La Communauté de Commune des Vallées de Thônes est peuplée de 18655 habitants.
L'ensemble de la CCVT s'étend sur environ 350km2 en zone de moyenne montagne (de 650m à 2400m d'altitude). La CCVT a plusieurs compétences et certaines attenantes directement au fonctionnement du Foyer d'Animation et de Loisirs :

- Construction, entretient et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs e d'enseignements préélémentaires et élémentaires.
- Domaine social et humanitaire.
- Domaine des secours.



B. Diagnostic des publics :

La majorité du public accueilli en accueil de loisirs au Foyer d'Animation de Thônes est issu de la CCVT. Les jeunes sont scolarisés au collège public les Aravis ou au collège- lycée privé Saint-Joseph. Nous observons une minorité du public accueilli extérieur à la CCVT (du département ou alors hors département dû à l'activité touristique).

C. Diagnostic de la structure et de son environnement :

Le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes est une association d'Education Populaire régie par la loi du 1er juillet 1901 qui a été créée en 1974. Le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes est ouvert à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements professionnels. Depuis sa création il est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie.
Par son évolution et l'accroissement du nombre de ses adhérents, la mairie de Thônes a construit en 1995 un bâtiment qu'elle met à disposition de l'association via une convention. Actuellement d'environ 1000 adhérents, le rayonnement de l'association sur le canton depuis la mise à disposition des locaux a évolué car nous comptons une répartition d'adhérents environ 50% des habitants de la commune de Thônes et 50% des habitants de la Communauté de Commune des Vallées de Thônes.
Pendant les périodes scolaires, le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes accueille à l'année des publics enfants, jeunes, adultes et seniors pour des activités sportives, culturelles, artistiques et éducatives réparties de septembre à juin.
Pendant les périodes de vacances scolaires, toutes les activités sont arrêtées, et le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes ouvrent ses portent pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. (ALSH)

La richesse de l'environnement :
- Proximité de 3 domaines skiables
- Proximité des lacs d'Annecy et du Léman
- Sites de sports d'escalade, eaux vives.
- Ville de patrimoine historique

Le matériel éducatif :
- Ludique et créatif (jeux de plein air, jeux de société, matériel de loisirs créatifs…)
- Matériel de sports (filets, raquettes, ballons…) terrain de rugby à proximité et gymnases
- Matériel pour les sorties/séjours (glacière, sac à dos, tentes…)

Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes : les différents objectifs

A. Les objectifs de la FOL ; le projet éducatif :

Le projet éducatif de la Fédération des Œuvres Laïques affiliée à la Ligue de l'Enseignement, représente une association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique. Elle fonde toutes ces actions sur les idéaux de Jean Macé. A savoir, promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture, et assurer à tous les hommes la liberté de pensée, la liberté d'expression, l'épanouissement le plus large de leur personne afin de permettre le développement d'une démocratie laïque. Elle se distingue par ses valeurs de solidarité, de tolérance…qu'elle véhicule.

L'objectif est d'accompagner hommes, femmes, et enfants dans le but de leur donner les clés de la vie en société. Le lien social, si essentiel dans notre vie est devenu le nouvel enjeu, de cette société individualiste. L'objectif étant de former des citoyens à part entière, tout en favorisant l'accès aux loisirs, à la culture… pour tous.

La finalité du projet de la FOL 74 s'exprime ainsi : « Au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, elle a pour finalité de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. »

La FOL a pour objectifs :

- Le jeune et son développement : favoriser le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.

- Le jeune en tant qu'être unique, libre : favoriser l'accession de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.

- Le jeune citoyen de demain : contribuer à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire de notre accueil un espace d'éducation au « vivre ensemble ».

B. Les objectifs pédagogiques du DIVERTISPORT :

Ces objectifs sont définis pour l'année scolaire 2026-2027 et pourront être modifiés dans le cas où ils ne correspondraient pas totalement aux besoins et attentes des adolescents. Les objectifs posés ne peuvent pas être réalisés sur du court terme, il faudra du temps pour les atteindre tout en sachant que chaque jeune évolue à son rythme.

Développement des compétences motrices et physiques

- Objectifs : améliorer la coordination, l'agilité, la souplesse, la force, la vitesse et l'endurance des adolescents à travers une diversité de sports et d'exercices physiques.
- Exemples d'activités : parcours du combattant, défis physiques et activités sportives variées et ludiques pour travailler les capacités motrices globales et spécifiques.

Apprentissage du travail en équipe et de la gestion des émotions

- Objectifs : favoriser la collaboration, l'écoute, le respect des règles et des autres, tout en développant la capacité à gérer les émotions liées à la compétition, comme la joie de la victoire ou la frustration de la défaite.
- Exemples d'activités : jeux collectifs, tournois avec des équipes mixtes, journées inter-centres, discussions sur le fair-play et la gestion des émotions en compétition.

Découverte de différents sports et développement de la prise d'initiative

- Objectifs : offrir une expérience de découverte et d'initiation à plusieurs sports pour éveiller la curiosité, encourager la prise d'initiative et favoriser la créativité dans les situations sportives.
- Exemples d'activités : programme d'initiation à des sports variés, avec des moments où les adolescents peuvent prendre des responsabilités dans la gestion des activités comme l'arbitrage.

Promotion de la santé et de l'hygiène de vie

- Objectifs : sensibiliser les jeunes à l'importance de l'hydratation, de l'alimentation saine, de la récupération et d'un mode de vie actif pour maintenir une bonne santé physique et mentale.
- Exemples d'activités : ateliers sur la nutrition et l'hygiène de vie, suivis d'activités physiques adaptées aux besoins du corps et d'encouragement à adopter de bonnes habitudes.

Création d'un environnement inclusif et respectueux

- Objectifs : créer un cadre d'apprentissage dans lequel chaque adolescent se sent inclus, respecté et soutenu, favorisant les liens sociaux et le développement de relations positives au sein du groupe.
- Exemples d'activités : activités de groupe, jeux brise-glace, et discussions pour encourager les échanges, la coopération et le respect mutuel.

Ces 5 objectifs permettent de regrouper les aspects clés de l'expérience multisports tout en maintenant un équilibre entre développement personnel, apprentissage des compétences sportives et bien-être social.

Le public visé

La mise en œuvre du DIVERTISPORT s'adresse aux jeunes, de 11 à 15 ans faisant partie de la Communauté de Commune des Vallées de Thônes. Les jeunes sont demandeurs d'activités, de

nouveautés et de mobilité. Il faut noter que parmi eux, la plupart sont engagés dans au moins une des structures sportives et/ou culturelles présentes sur le territoire.

Cette tranche d'âge apparait comme une véritable étape dans la vie du jeune qui doit faire face à un important développement de sa personne sur tous les plans. Ainsi, on retrouve des émotions et des actes qui s'inscrivent dans un contexte paradoxal :
⇐ Exhibition/Pudeur
⇐ Agressivité/Inhibition
⇐ Enthousiasme/Dépression

Le jeune développe et construit son esprit critique, il s'oppose au conformisme et il est en pleine recherche de l'affirmation de soi. Enfin, sa quête de connaissance du monde qui l'entoure semble être un aspect intéressant à exploiter dans la construction du programme d'activités, pour alimenter ses envies d'émancipation.
La liste des données ci-dessous n'est pas exhaustive mais sert de base pour la construction du projet pédagogique.

	Physiologiques	**Intellectuelles**	**Sociales**
Les ados **11/15 ans**	• modifications physiologiques dues à la puberté • croissance rapide • nouveau rapport au sexe (pulsions) • fatigue	• quête d'identité • construction de trajectoire par l'expérimentation • découverte de sa dimension citoyenne • foisonnement de désirs	•recherches de références et appartenances autres que la famille • besoin d'indépendance (critique des adultes, prise de distance...) • choix dans ses relations •besoin de reconnaissance • nouveaux rapports garçons/filles

Le fonctionnement et les conditions d'inscription

Le DIVERTISPORT est proposé durant les périodes de vacances scolaires.
Fermeture lors des vacances de Noël et 3 semaines l'été.

Inscription obligatoire pour la semaine complète (pas de forfait journée), jusqu'à une semaine avant le début des vacances.

La journée type est une base sur laquelle l'équipe d'animation peut s'appuyer pour construire le planning, elle est réalisée en fonction du rythme journalier du jeune. Elle pourra être modifiée légèrement mais doit toujours respecter les besoins de l'adolescent.

8h-9h30 : arrivée des jeunes et temps libre

9h30 : briefing de la journée (1er jour = jeux de connaissance et règles de vie)

9h45 : départ en mini-bus si activité hors du foyer

10h-12h : activité

12h-13h : repas

13h15 : départ en mini-bus si activité hors du foyer

14h-16h : activité

16h30 : goûter

17h-18h : temps libre et départ des jeunes

Chacun des jeunes doit venir tous les jours avec : dans un sac à dos : un pique-nique pour le repas du midi, une gourde, une tenue sportive ou adaptée aux activités prévues.

Tarifs en fonction du quotient familial.
Les familles peuvent régler par chèques, chèques vacances, espèce ou virement.

Les familles complètent une fiche sanitaire annuelle regroupant les contacts des parents, ainsi que les informations liées à la santé de l'adolescent et les autorisations diverses (sortie, photos, etc…).

Les activités proposées tiennent compte d'un choix pédagogique. L'accès est facilité financièrement (tarifs de groupe) pour les sorties et activités de découverte.
Il est également pris en compte la notion d'activités sur place ou en extérieur, avec ou sans intervenants.

Voici le programme pour les vacances de la Toussaint :



La sécurité et les aspects réglementaires

Le DIVERTISPORT est régi par les mêmes règles que l'ensemble de la structure : définies par la législation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), aux normes HACCP (hygiène), à la loi, aux normes sécuritaires et incendiaires appliquées dans les structures d'accueil.

L'équipe pédagogique est garante de la sécurité physique, morale et affective de tous et doit veiller à son application quotidienne. La mise en place de règles de vie est alors essentielle pour définir une base commune avec le public et la respecter.

La réglementation liée aux accueils collectifs de mineurs notamment, les conditions à remplir en termes éducatif, d'encadrement, de sécurité, d'hygiène alimentaire et de santé. Les taux et qualifications d'encadrement fixés doivent être respectés :

⇐ 50 % minimum de l'effectif total d'encadrement doit être composé de diplômés, et 30 à 50 % de stagiaires.
⇐ 20 % maximum de l'effectif total d'encadrement peut être sans qualification (c'est-à-dire sans BAFA, BAFD ou équivalence).
⇐ Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 adolescents et jeunes. Limité ici à 8 jeunes pour 1 animateur car déplacements en mini-bus (8 places + 1 chauffeur).

Le DIVERTISPORT accueille principalement les adolescents et les jeunes du territoire.
L'équipe d'animation travaille un projet pédagogique actualisé tous les ans et redéfini lors de chaque période de vacances scolaires.
Le règlement intérieur qui s'applique est le même que celui de la structure d'accueil. Il est affiché dans les locaux. L'équipe se doit de faire respecter ce règlement.

Les moyens

A. Humains

L'équipe d'animation s'engage à travailler en accord avec les valeurs de l'association du Foyer d'Animation et du DIVERTISPORT. Elle veillera à adopter une posture pédagogique professionnelle auprès des jeunes et respecter le cadre imposé par la loi, la règlementation, et le Foyer d'Animation.

Le travail en équipe est incontournable. Il est fondé sur la réflexion commune, la cohérence, le respect, la confiance, la communication et la valorisation des diverses compétences du personnel.
La responsable jeunesse de la mission, Virginie FROMENT, travaille en lien avec Arnaud PILLODS, directeur du Foyer et Camille BEAUQUIS adjointe de l'ALSH.
La responsable jeunesse a la charge du recrutement d'animateurs pour le DIVERTISPORT, en essayant de fidéliser au maximum son équipe. Elle est en charge aussi de l'élaboration du programme d'activités.

B. Financiers

Le budget est établi en fonction du nombre d'inscrit. Il s'équilibre sur l'année et doit être respecté.
Les factures des activités de sorties devront être gardées et transmise à Sarah FLUVEL, comptable du Foyer d'Animation.

L'évaluation

A. Les réunions d'équipe préparatoires

En fonction de quand intervient le recrutement du deuxième animateur, la responsable jeunesse établi seule le programme d'activités ou en collaboration avec l'animateur recruté.
La responsable jeunesse tient informé Arnaud PILLODS le directeur du foyer, de toutes les activités prévues afin de s'assurer de la cohérence et de la faisabilité.
L'équipe d'animation est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements liés aux objectifs sur la base de critères précis et mesurables.

B. Les temps d'échanges jeunes / animateur(s)

L'équipe d'animation accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des jeunes ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs. C'est un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies. Ces temps informels peuvent intervenir lors des temps libres du matin et du soir, ainsi que lors des pauses méridiennes.
Le 1er jour de chaque semaine, une activité « brise-glace » est proposée pour mieux apprendre à se connaître.
Le dernier jour de chaque semaine, une activité « bilan » qui peut prendre différentes formes, est proposée afin de connaître les ressentis positifs ou négatifs des jeunes sur la semaine qu'ils viennent de passer.

La communication

La diffusion d'informations

La première mission de la responsable jeunesse est de communiquer.
Communiquer pour expliquer, pour proposer, pour faire découvrir, pour partager, pour informer, pour rassurer, pour rendre visible, pour être compréhensible par les jeunes et leurs familles.

Le programme d'activités doit pouvoir être présenté et diffusé au plus grand nombre au moins 3 semaines avant le début de la période des vacances scolaires.

Les outils de communication sont :

⇐ L’affiche avec le programme d’activités pour chaque période de vacances
⇐ Instagram, Facebook, les mails, les SMS
⇐ Le site internet du Foyer d’Animation
⇐ Organisation de portes ouvertes
⇐ Les 2 collèges de Thône

Informations pratiques et contacts

Foyer d'Animation et de Loisirs

3 rue du Chanoine Pochat Baron 74230 Thônes

contact@foyerdanimation.com

04 - 50 – 02 – 00 – 76

Référente coordinatrice jeunesse : Virginie FROMENT

animadosfoyerthones@gmail.com

07 – 65 – 15 – 82 - 37